LIBRARY OF PARLIAMENT BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Rapport des auditeurs indépendants à la Bibliothécaire parlementaire	2
État de la situation financière	5
État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque	6
État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	c

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Bibliothèque du Parlement (la «Bibliothèque»). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des éléments en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Bibliothèque. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport annuel de la Bibliothèque* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (« CIRF ») conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Bibliothèque sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction.

À la demande de la direction, ces états financiers ont été audités par KPMG, les vérificateurs indépendants de la Bibliothèque du Parlement.

Heather Lank Bibliothécaire parlementaire Ottawa, Canada Le 22 juillet 2021 JoAnne St-Gelais
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

au 31 mars

(en dollars)

	2021	2020
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 408 647	5 355 796
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 221 490	2 730 346
Avantages sociaux futurs (note 5(b) et (c))	3 012 555	2 890 456
Total des passifs nets	9 642 692	10 976 598
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 493 141	3 773 495
Débiteurs et avances (note 6)	915 506	1 582 301
Total des actifs financiers nets	3 408 647	5 355 796
Dette nette de la Bibliothèque	6 234 045	5 620 802
Actifs non financiers		
Frais payés en avance	1 202 569	1 023 796
Stocks destinés à la revente	498 014	466 771
Immobilisations corporelles, montant net (note 7)	5 599 779	3 840 526
Total des actifs non financiers	7 300 362	5 331 093
Situation financière nette de la Bibliothèque	(1 066 317)	289 709

Obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Heather Lank

Bibliothécaire parlementaire Ottawa, Canada Le 22 juillet 2021 **JoAnne St-Gelais**

Dirigeante principale des finances

État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque

pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	2021 Résultats prévus	2021	2020
Charges			
Services d'information aux parlementaires	51 172 396	44 447 773	48 639 142
Service internes	16 059 574	14 266 310	13 529 646
Total des charges	67 231 970	58 714 083	62 168 788
Produits			
Ventes de biens	1 000 000	37 505	636 183
Total des produits	1 000 000	37 505	636 183
Coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts	66 231 970	58 676 578	61 532 605
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		49 678 603	48 880 123
Augmentation (diminution) des montants à recevoir du Trésor		(1 280 354)	321 676
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))		11 633 891	11 904 674
Autres transferts d'actifs et passifs de diverses divisions du gouverner	ment	464	11 767
Financement net du gouvernement et transferts		60 032 604	61 118 240
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(1 356 026)	414 365
Situation financière nette de la Bibliothèque – début de l'exercice		289 709	(124 656)
Situation financière nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice		(1 066 317)	289 709

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque pour l'exercice clos le 31 mars

(en dollars)

	2021	2020
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 356 026)	414 365
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 444 084	1 200 319
Amortissement des immobilisations corporelles	(684 831)	(613 459)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 759 253	586 860
Variation due aux stocks destinés à la revente	31 243	(30 259)
Variation due aux charges payées d'avance	178 773	157 641
Total des variations	1 969 269	714 242
Diminution de la dette nette de la Bibliothèque	613 243	1 128 607
Dette nette de la Bibliothèque – début de l'exercice	5 620 802	4 492 195
Dette nette de la Bibliothèque – fin de l'exercice	6 234 045	5 620 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 mars (en dollars)

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	58 676 578	61 532 605
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(684 831)	(613 459)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8(a))	(11 633 891)	(11 904 674)
Transfert d'actif venant d'autre divisions du gouvernement	(464)	(11 767)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	1 947 149	(669 809)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(491 144)	(177 590)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(122 099)	(951 017)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(666 795)	348 133
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	178 773	157 641
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	31 243	(30 259)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	47 234 519	47 679 804
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 444 084	1 200 319
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	2 444 084	1 200 319
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	49 678 603	48 880 123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

Les présents états financiers renferment l'information financière relative à toutes les opérations contrôlées par la Bibliothèque du Parlement (la « Bibliothèque »).

La Bibliothèque a été créée officiellement par la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Les activités de la Bibliothèque peuvent être sommairement décrites comme suit :

Services d'information aux parlementaires – Offrir aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

Service internes – Les activités et les ressources qui permettent aux gestionnaires et aux employés de livrer les activités et programmes pour le Parlement et au sujet de celui-ci.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes du secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des méthodes comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

- (a) Autorisations parlementaires La Bibliothèque est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Bibliothèque ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'information sectorielle (note 9), sont basés sur les montants inclus dans le budget principal des charges de la Bibliothèque et ont été rajustés pour refléter les montants des dépenses en amortissement des immobilisations corporelle, installations, congé de maladie ainsi que soin de santé et soin dentaire. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque ni dans l'État de la variation de la dette nette de la Bibliothèque puisque les montants n'ont pas été inclus dans le budget principal.
- (b) Encaisse nette fournie par le Trésor La Bibliothèque fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Bibliothèque est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Bibliothèque sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères an sein du gouvernement fédéral.
- (c) Le montant à recevoir du Trésor Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Bibliothèque et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Bibliothèque a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) *Produits* Les produits sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sousjacents surviennent.
- (e) Charges Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - i. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
 - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Bibliothèque au Régime de retraite de la fonction publique sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Bibliothèque découlant du régime. La responsabilité de la Bibliothèque relative au Régime de retraite de la fonction publique se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime de retraite de la fonction publique.
- ii. Indemnités de départ: Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé en utilisant des informations provenant du passif réel restant pour les indemnités de départ de la Bibliothèque dans son ensemble.
- iii. Congés de maladie: Les employés peuvent accumuler des congés de maladie jusqu'à la fin de leur période de service. Les congés de maladie inutilisés ne sont pas monnayables au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi et ne peuvent pas être utilisés à titre de vacances. Ce sont des avantages sociaux cumulatifs non acquis. Les soldes de congé de maladie qui peuvent être utilisés au cours d'une année donnée en plus de l'allocation annuelle sont comptabilisés à titre passif. Le coût des congés de maladie ainsi que la valeur actualisée de l'obligation sont établis selon une évaluation actuarielle. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats nets de la période dans laquelle ils ont lieu.
- (g) Débiteurs et avances Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- (h) Stocks destinés à la revente Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.
- (i) Opérations en devises Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(j) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Bibliothèque n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Autre matériel	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail
Autre matériel Matériel informatique Logiciels	3 à 15 ans 3 ans 3 ans

- (k) Collections Les collections de livres et de matériel de référence de la Bibliothèque sont imputées aux charges dans l'année d'acquisition. Durant l'exercice, la Bibliothèque a encouru 708 409 \$ en charges pour les collections (909 511 \$ en 2019-2020).
- (I) Incertitude relative à la mesure La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ, l'obligation au titre des congés de maladie des employés et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

La Bibliothèque reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Bibliothèque pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

ours utilisées	2021	2020
	(en doll	ars)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	58 676 578	61 532 605
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(684 831)	(613 459)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(11 633 891)	(11 904 674)
Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	(491 144)	(177 590)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(122 099)	(951 017)
Produit non disponible pour charges	(6 937)	902
Remboursement de charges des exercices antérieurs	50 262	49 992
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(12 888 640)	(13 595 846)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 444 084	1 200 319
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	33 304	14 684
Augmentation (diminution) des frais payés en avance	178 773	157 641
Augmentation (diminution) des stocks destinés à la revente	31 243	(30 259)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les		
autorisations	2 687 404	1 342 385
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	48 475 342	49 279 144

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(D) Autorisations fournies et utilisées		
	2021	2020
	(en doll	ars)
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Charges de fonctionnement	47 955 217	45 702 995
Montants législatifs	5 067 491	5 051 268
Moins:		
Périmés : Fonctionnement	(4 547 366)	(1 475 119)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	48 475 342	49 279 144

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de la Bibliothèque:

	2021	2020
	(en dollars)	
Créditeurs – autres ministères et organismes	116 997	326 360
Créditeurs – parties externes	1 416 614	888 449
Total des créditeurs	1 533 611	1 214 809
Charges à payer	1 875 036	4 140 987
Total des créditeurs et des charges à payer	3 408 647	5 355 796

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite: Les employés de la Bibliothèque participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la Bibliothèque versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2020-2021, les charges s'élèvent à 3 458 056 \$ (à 3 499 518 \$ en 2019-2020). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2019-2020) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2019-2020) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Bibliothèque relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ: La Bibliothèque verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

	2021	2020
	(en doll	ars)
Obligation au titre des prestations constituées – début de		
l'exercice	624 456	719 831
Charges pour l'exercice	18 598	17 971
Prestations versées pendant l'exercice	(72 799)	(113 346)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	570 255	624 456

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec tous les groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ.

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(c) Congés de maladie: La Bibliothèque offre à ses employés admissibles des avantages au titre des congés de maladie, qui consistent en un jour et un quart (1,25 / 8,75 heures) de congé de maladie par mois civil. Les congés de maladie ne peuvent être utilisés que pour les journées d'absence selon le taux de salaire normal des employés lorsqu'ils ne peuvent s'acquitter de leurs tâches en raison d'une maladie ou d'une blessure. Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés pendant la période de service. Toutefois, les congés de maladie non utilisés au moment de la cessation d'emploi ne sont pas payables à l'employé. Les renseignements relatifs aux avantages au titre des congés de maladie au 31 mars se présentent comme suit:

	2021	2020
	(en dollars)	
Obligation au titre des congés de maladie des employés – début de		
l'exercice	2 266 000	1 219 608
Charges pour l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	409 900	191 000
Frais d'intérêts	26 000	19 800
Perte (Gain) actuariel	(102 200)	1 149 292
	2 599 700	2 579 700
Prestations versées au cours de l'exercice	(157 400)	(313 700)
Obligation au titre des congés de maladie des employés – fin de		
l'exercice	2 442 300	2 266 000

La version la plus récente de l'évaluation actuarielle de la Bibliothèque du Parlement a été complétée le 31 mars 2020. L'évaluation a été réalisée selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La prochaine évaluation sera complétée, au plus tard, le 31 mars 2023. Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer les obligations au titre des congés de maladie des employés sont les suivantes:

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,60%	1,00%
Taux de croissance économique des salaires par année	2,40%	2,40%
Durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs	14,3 ans	14,3 ans

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Bibliothèque:

	2021	2020	
	(en dollars)		
Débiteurs – autres ministères et organismes Débiteurs – parties externes Avances aux employés	872 575 42 931 ———	1 538 262 43 019 1 020	
Débiteurs et avances nets	915 506	1 582 301	

7. Immobilisations corporelles (en dollars)

			Coût			Amortissem	nent cumulé		Valeur comp	table nette
Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénation et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortisement	Aliénation	Solde de fermeture	2021	2020
Matériel et outillage	497 343	3 199	_	500 542	421 168	25 745	_	446 913	53 629	76 175
Autre matériel	2 398 476	88 659	_	2 487 135	1 794 309	132 665	_	1 926 974	560 161	604 167
Matériel informatique	866 801	744 069	(7 659)	1 603 211	598 203	156 822	(7 659)	747 366	855 845	268 598
Logiciels	1 779 321	_	_	1 779 321	1 369 269	369 599	_	1 738 868	40 453	410 052
Améliorations locatives	135 558	_	_	135 558	135 558	_	_	135 558	_	_
Actifs en développement	2 481 534	1 608 157		4 089 691			_		4 089 691	2 481 534
Total	8 159 033	2 444 084	(7 659)	10 595 458	4 318 507	684 831	(7 659)	4 995 679	5 599 779	3 840 526

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Bibliothèque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Bibliothèque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, la Bibliothèque a conclu une entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services relatifs aux technologies de l'information. En outre, au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Bibliothèque a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations ainsi qu'aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque:

	2021	2020	
	(en dollars)		
Installations Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins	8 576 979	8 541 515	
dentaires	3 056 912	3 363 159	
Total	11 633 891	11 904 674	

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie, d'émission des chèques et de traduction, offerts aux ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services reliés à l'entretien, aux pièces d'identité, aux transports et aux courriers offerts par le Sénat et par la Chambre des communes, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette de la Bibliothèque.

8. Opérations entre apparentés (suite)

(b) Autres transactions entre apparentés

	<u>2021</u>	2020	
	(en dollars)		
Débiteurs – autres ministères et organismes	872 575	1 538 262	
Créditeurs – autres ministères et organismes	116 997	326 360	
Charges – autres ministères et organismes	8 103 758	7 431 064	
Ventes de la boutique – autres ministères et organismes	214	19 940	

Les charges et revenus inscrits à la section 8(b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont dans la section 8(a).

9. Information sectorielle

(en dollars)

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Bibliothèque. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes méthodes comptables décrites à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les produits générés par les principales activités de programme, par principaux articles de charges et types de produits. Voici les résultats de chaque secteur pour la période:

	2021				2020	
Charges	Résultats prévus	Services d'information aux parlementaires	Service internes	Total	Total	
Salaires et avantages sociaux des employés	45 664 960	34 075 696	9 274 599	43 350 292	45 667 047	
Installations	8 529 515	6 746 856	1 830 123	8 576 979	8 541 515	
Services professionnels et spécialisés	4 000 000	305 225	577 387	882 612	2 035 535	
Fournitures, équipements et approvisionnements Locations Communications, voyages et réinstallations Amortissement des immobilisations corporelles Information	6 062 453 800 000 544 505 613 459 600 000	304 295 9 923	183 963 500 032 209 000 684 831 926 395	3 032 410 804 327 218 923 684 831 1 046 590	3 169 145 709 743 602 006 613 459 327 363	
Coût des marchandises vendues	317 079	36 812	_	36 812	317 079	
Réparations et entretien	100 000	324	79 980	80 304	185 896	
Total des charges	67 231 970	44 447 773	14 266 310	58 714 083	62 168 788	
Ventes de biens	1 000 000	37 505	_	37 505	636 183	
Total des produits	1 000 000	37 505		37 505	636 183	
Coût net des activités poursuivies	66 231 970	44 410 268	14 266 310	58 676 578	61 532 605	

Notes complémentaires aux états financiers

pour l'exercice clos le 31 mars

10. Obligations contractuelles

(en dollars)

La Bibliothèque a conclu des obligations contractuelles qui comportent les engagements suivants:

2 445 311
18 107
612 502
1 814 702

11. Impact de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de la COVID-19 a été déclaré comme étant une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé et a causé des impacts significatifs sur la divulgation des finances, des marchés et de la société.

Au moment de l'approbation de ces états financiers, l'administration de la Bibliothèque a mis en œuvre une directive de télétravail pour ses employés. La pandémie de la COVID-19 évolue alors la durée et l'étendue de l'impact sur les dépenses opérationnelles de la Bibliothèque est inconnu pour le moment.